

Conditions générales

Les prestations de Dreamscars comprennent : le véhicule avec chauffeur qualifié, les plaques et les assurances, le carburant pour les kilomètres déterminés dans le contrat.

Pour les mariages à l'heure (à discuter avec le représentant Dreamscars), ou au forfait, qui comprend le déplacement chez le fleuriste, le temps de la décoration, la prise en charge de la mariée, le trajet jusqu'au lieu de célébration, au cocktail, un détour éventuel pour les photos et prend fin au lieu du repas de noce. La prestation ne durera pas plus de sept heures et ne se terminera pas au-delà de 20 heures (sauf accord spécifique).

Sont inclus dans le forfait 50 Km, du fleuriste au lieu du repas.

Les heures et les kilomètres supplémentaires non prévus (*) seront facturés et payables au chauffeur/propriétaire du véhicule à l'issue de la prestation.

Heures supplémentaires de CHF 50.- à 100.-, kilomètre de CHF 1.50 à 3.- selon le véhicule (spécifié dans le contrat).

En cas d'indisponibilité du véhicule réservé (incident technique, accident, conditions climatiques exceptionnelles, etc...) Dreamscars s'engage à fournir un véhicule équivalent ou de catégorie supérieure en remplacement, au prix fixé contractuellement.

En cas de panne ou d'accident de dernière minute ou durant la prestation, lorsqu'il n'est, matériellement, plus possible de dépanner ou remplacer le véhicule, la somme versée sera restituée au prorata du service rendu, en accord avec le chauffeur/propriétaire.

En cas d'annulation (par écrit uniquement) de la réservation, les arrhes versées seront remboursées dans les proportions suivantes :

En cas de force majeure justifiée ou plus de 90 jours	100 %
De 89 à 60 jours	70 %
De 59 à 40 jours	50 %

En dessous de 39 jours, le montant total, de la prestation, fixé par le contrat est dû.

Le remboursement se fera sous 10 jours ouvrables.

Conditions de paiements : 1/3 de la somme sera versée par BVR sur le compte indiqué, dans les 5 jours suivants la signature du contrat.

Le solde doit impérativement être versé 21 jours avant la date de la prestation.

Le client ne peut prétendre à d'autres indemnités et réparations que celles citées dans ces conditions générales.

En cas de litige, un accord doit se faire directement avec le chauffeur/propriétaire, Dreamscars n'entre en matière qu'en qualité d'arbitre.

Si le lieu de prise en charge ou le parcours est quelque peu compliqué, merci de nous faire parvenir un plan détaillé.

Si vous le voulez bien, une photo des mariés (avec la voiture), pour notre Livre d'Or, nous fait toujours un grand plaisir, d'avance merci.

CONTRAT entre

WWW.DREAMSCARS.CH

et

Mme, Mr :

Adresse :

Tél. : Portable :

Mail :

Evénement : Date :

En faveur de :

Décoration : (adresse précise) Heure :

Prise en charge : (adresse précise)

.....

..... Tél : Heure :

Parcours : Cérémonie : Heure :

Cocktail : Heure :

Repas : Heure :

Fin de service : Heure environ

Véhicule : Prix total CHF :

Acompte versé le de CHF

Solde à valoir CHF : Au plus tard le :

Kilomètres inclus : Heures incluses : Maximum :

Prix du kilomètre supplémentaire : CHF Prix de l'heure : CHF

Divers :

.....

Lu et approuvé à Le

Pour DREAMSCARS

Signature du client

(Après lecture des conditions)

.....

.....

Date d'envoi du contrat :

A COMPLETER, SIGNER ET RENVOYER A :

Dreamscars Auto-collection :

- Chemin des Verjus 140 – 1212 Gd-Lancy – Portable : 079/624.69.86 ou
- Case Postale 14 – 1869 Massongex/VS – Mobile : 079/274.47.33